

obtenus par des contacts avec plusieurs organisations non gouvernementales au Canada et à l'étranger¹.

E. TENEUR DE L'EXAMEN

Le Comité d'examen étudie les aspects concernant les incidences environnementales éventuelles des résultats de l'Uruguay Round pour chaque accord. Les Sections V à XIII passent en revue tous ces accords impliquant une évolution quant aux incidences éventuelles sur l'environnement et sur les politiques environnementales au Canada.

En outre, il a été jugé important de situer l'issue de l'Uruguay Round dans un contexte plus général. La Section IV traite de l'issue de l'Uruguay Round dans une perspective environnementale globale et aborde certains thèmes plus génériques.